15e ANNEE. — NUMERO 128 La Presse est une Œuvre pie d'une utilité souveraine. (PIE IX) JEUDI 4 JUIN 1885

Macti animo estote Dilecti Filii et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causæ servitis hujus apostolicæ cathedræ doctrinis inniixi. (Bref de Pie IX à la LIBERTÉ.)
Libenter etiam perspeximus Vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse firmiter monitis adhærere quæ ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita (Bref de Léon XIII à la LIBERTÉ.)

LA LIBERTÉ

journal quotidien politique et religieux

O. I. X. M. V. X.

PRIX D'ABONNEMENT

	3 mois	6 mois	Un an
SUISSE	Fr. 6 »	11 »	20 »
UNION POSTALE . .	» 10 »	19 »	36 »

Prix du numéro : 10 centimes.

Rédaction et Expédition
BUREAUX : Grand'Rue, 13, à Fribourg

La rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires lui sont adressés.
Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

Les annonces sont reçues exclusivement par l'*Agence suisse de Publicité* ORELL, FUSSLI & Cie, à FRIBOURG, *69, rue des Epouses ;* Zurich, Bâle, Berne, Lausanne, Coire, Glaris, Lucerne, Schaffhouse, Saint-Gall, Milan, Londres, etc.
Prix de l'annonce ou de son espace :
Pour l'étranger 20 cent. la ligne. Pour la Suisse 15 cent. la ligne.
Pour le canton 10 cent. la ligne.
Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

KARRER N° 2

On vient de jouer un bien vilain tour à ce bon M. Stœssel, qui n'avait rien fait cependant pour mériter de devenir la risée de la Suisse et de l'Europe.

On a réussi à persuader au président du Conseil national qu'il devait consacrer à Victor Hugo le discours d'ouverture de la session. Bien plus, on lui a fait le discours, et quel discours !

Car nous avons trop bonne opinion de ce brave homme d'allemand pour le soupçonner d'avoir lui-même trouvé les étranges choses qu'on lui a fait débiter. Ce n'est pas lui qui serait allé chercher dans M. Henri d'Ideville ce que Louis Veuillot disait de Victor Hugo, ou qui aurait colligé dans les œuvres de ce dernier les métaphores que l'auteur de l'*Ane* a dédiées aux « grands poètes ». Sans faire tort à l'honorable député zuricois, nous oserions parier qu'il n'a pas lu, de sa vie, cent vers de l'homme illustre dont il vient de faire une si curieuse apothéose.

Evitons de hasarder des suppositions sur l'auteur vrai de cette oraison funèbre dont M. Stœssel n'est que l'éditeur responsable. Il reste acquis qu'à l'ambassade de France on connaissait d'avance le sujet qui allait être traité par le président sortant du Conseil national, si bien que tout le personnel de la dite ambassade était venu écouter officiellement un éloge qu'on savait devoir être sans restriction ; il n'est dès lors pas défendu de supposer que le pauvre M. Stœssel est tombé fort naïvement dans un piège diplomatique.

Il fallait que d'autres gouvernements servissent de compère au gouvernement français dans sa ridicule équipée. De Paris l'on a immédiatement tourné les yeux vers Berne, ce qui n'est pas flatteur pour nos autorités fédérales.

D'abord, un reporter a insinué que le Conseil fédéral songeait à envoyer à M. Grevy une lettre de condoléances. Mais la suggestion n'a pas été écoutée ; c'eût été trop déroger aux règles les plus élémentaires des relations diplomatiques.

Puis, je ne sais quel correspondant « bien informé » — ils le sont tous — a pris la plume, ou a couru au télégraphe, pour annoncer que M. Schenk, président de la Confédération, avait fait une visite à M. Arago dans le but d'associer la Suisse au « deuil de la France ! » Ouf ! Tous les journaux ont répété la nouvelle sans sourciller, et il n'est venu à personne la pensée que l'honorable compatriote de M. Karrer fût incapable de commettre une pareille sottise.

Eh ! bien, on avait trop mauvaise opinion de M. Schenk. Le correspondant « bien informé » — par qui ? — n'avait pas dit vrai. Le président de la Confédération n'a point fait à M. Arago la visite annoncée : il a rencontré l'ambassadeur français dans les corridors du Palais fédéral, et là, tout en se serrant la main, ils ont échangé quelques paroles banales sur Victor Hugo. Rien de plus, rien de moins.

Le piège auquel venait d'échapper l'honorable M. Schenk, nous ne savons pas encore qui l'a tendu à M. Stœssel ; mais il est bien certain que M. Stœssel, pas malin du tout, y a donné tête baissée. Quel four ! Nous en ririons bien sincèrement, si un peu du ridicule dont vient de se couvrir le président du Conseil national, ne rejaillissait forcément sur l'assemblée elle-même, quoiqu'elle ait écouté plus que froidement ce morceau de littérature diplomatique-maçonnique.

Nous ne discuterons pas le discours de M. Stœssel. Il y aurait trop à dire. Jamais encore, de mémoire d'homme, un personnage politique n'avait si carrément mis les pieds dans le plat. Il y a eu des éclaboussures de tous les côtés. Rien n'a manqué à ce comble de maladresse, pas même un mot d'approbation pour l'odieuse profanation de l'église Sainte-Geneviève ! ! !

Non, rien n'a manqué, pas même l'expression de la reconnaissance de la Suisse envers Victor Hugo. O bon Zuricois, d'où tenez-vous que la Suisse doive quelque chose au poète qui vient de mourir ? Est-ce peut-être parce que l'auteur de l'*Année terrible* voulait remanier la carte de l'Europe au profit d'un petit nombre de grandes nationalités ?

Si le complaisant secrétaire qui a compulsé d'Ideville pour écrire le discours de M. Stœssel, avait aussi parcouru la *Bibliothèque de Varsovie* (année 1880, tome II, p. 93), il aurait pu apprendre que « Victor Hugo, effrayé par les événements qui s'accomplissaient dans le monde, depuis l'humiliation de la France par les Prussiens encouragés par les Russes, avait cherché dans les lois du monde physique les lois mêmes qui doivent régler l'avenir de l'Europe, *en prenant pour base les sept couleurs de la lumière.* »

Voilà bien une rêverie de poète.

En conséquence, « il ne devait plus exister en Europe que sept peuples, constituant une harmonie complète, savoir : la France, l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, la Grèce, l'Italie et l'Espagne. »

Et la Suisse... reconnaissante, qu'en *faisait donc le poète qui*, d'après M. Stœssel, aurait été « si sincèrement attaché » à notre patrie ?

Nous n'insistons pas. Le président sortant du Conseil national n'y a pas entendu malice : il a fourni la mesure de sa... naïveté. On lui a donné un mauvais conseil et il l'a suivi de confiance.

C'est un homme à la mer ; qu'importe ?

Ce qui est plus fâcheux, c'est de voir compromettre en de semblables aventures l'honneur d'un des grands corps de l'Etat et le prestige même de la Confédération. Pour ces motifs, il ne nous était pas permis de laisser passer le discours de M. Stœssel sans en relever les maladresses.

Nous devions aussi protester contre *l'idée malheureuse que l'on a eue de* mêler la Suisse à une affaire qui ne nous intéresse sous aucun rapport. Laissons la France enterrer ses morts à sa fantaisie et occupons-nous des devoirs, des besoins et des intérêts de notre patrie : la tâche est assez grande pour les forces, l'activité et le zèle des représentants du peuple suisse.

Nouvelles suisses

(Correspondance particulière de la *Liberté.*)

Berne, 2 juin.

Conseil national

Après avoir pris connaissance d'un message du Conseil fédéral, relatif à la construction d'un bâtiment pour l'administration et d'un palais pour le Parlement, le Conseil national a approuvé la répartition des tractanda entre les deux Conseils et a autorisé le bureau à compléter ou à constituer les Commissions chargées de les étudier.

Puis, est venue la discussion d'une motion de M. Cramer-Frey déposée le 24 mars 1885 et portant :

« Le Conseil fédéral est invité à présenter, après examen, un rapport sur la question de savoir si l'article 39 de la Constitution fédérale ne devrait pas être révisé dans le sens suivant :

« La législation sur les billets de banque est de la compétence de la Confédération.

« La Confédération a le droit d'accorder le monopole de l'émission de billets de banque à une seule banque placée sous sa surveillance et sa direction. »

Cette motion a été amendée somme suit, dans son dernier alinéa, par M. le Dr *Sulzer* (Zurich) :

« La Confédération a le droit d'accorder à une banque à organiser par voie législative le monopole de l'émission de billets de banque. »

M. Cramer s'est évertué à démontrer que la création d'une banque nationale, jouissant d'un monopole pour l'émission des billets de banque, présenterait toutes sortes d'avantages pour la Confédération.

M. *Kaiser* (Soleure), autrefois adversaire de ce monopole, a depuis lors changé d'avis et a fait ressortir en particulier qu'une banque nationale serait le meilleur moyen de réaliser le projet de M. le conseiller national Morel, tendant à la création des caisses d'épargne postales.

La *Liberté* s'est déjà occupée de cette question et a montré quels dangers il y aurait à faire, à l'aide des caisses d'épargne postales, de la Confédération le banquier privilégié du pays.

M. *Geigy* (Bâle-Ville), dont la compétence est reconnue en cette matière, a combattu la prise en considération de la motion Cramer, amendée par M. Sulzer. Il a démontré qu'une révision de la loi fédérale sur l'émission des billets de banque suffisait pour remédier aux défectuosités signalées par M. Cramer dans l'état actuel des choses. En tout cas, M. Geigy repousse l'idée d'une banque nationale, munie du monopole de l'émission des billets de banque, et installée à Berne. Un établissement de cette nature deviendrait bientôt une « puissance redoutable » non seulement au point de vue commercial, mais aussi parce que le Conseil fédéral serait tenté de se lancer dans les spéculations financières.

MM. *Morel* (Neuchâtel) et *Sulzer* (Zurich), ont insisté pour la prise en considération de la motion Cramer ; au contraire M. *Favon* (Genève) s'est catégoriquement prononcé contre la création d'une banque nationale.

Naturellement, M. le Dr *Joos* (Schaffhouse), heureux de voir reprendre par un autre député une proposition qu'il avait lui-même bien des fois présentée inutilement, est intervenu dans la discussion pour indiquer les motifs qui, d'après lui, doivent faire attribuer ce monopole de l'émission

Dépêches télégraphiques

PARIS, 2 juin.

La Chambre a adopté en seconde lecture plusieurs articles de la loi sur le recrutement ; elle continuera la discussion lundi.

PARIS, 2 juin.

Les journaux publient une lettre du cardinal Guibert au ministre des cultes, protestant contre le décret laïcisant le Panthéon.

PARIS, 2 juin.

Une dépêche du général de Courcy annonce qu'il est arrivé à Halong hier et qu'il y a rencontré le général Brière. Ce dernier lui a remis le commandement des troupes.

PARIS, 2 juin.

Le général de Courcy, arrivé hier à Halong, ira prochainement à Hué, dont il renforcera la garnison, afin de prévenir les intrigues anamites.

TIEN-TSIN, 2 juin.

Le gouvernement chinois a rendu un nouveau décret pour ordonner le départ de Li-Winh-Phuoc et terminer l'évacuation du Tonkin dans les délais fixés.

Le décret a été télégraphié au vice-roi du Yunnan par l'intermédiaire du général Brière.

BOMBAY, 2 juin.

Un terrible tremblement de terre dans la province de Cachemire a causé 50 morts et de nombreux blessés à Trinagar.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

MADRID, 3 juin.

L'état sanitaire à Valence est mauvais. Un décès cholérique a été constaté. Le gouvernement a résolu de prendre des précautions extraordinaires et d'isoler, si c'est nécessaire, toute la province de Valence.

ROME, 3 juin.

La Société démocratique et les membres du Congrès anticlérical, au nombre de plusieurs centaines, se sont rendus hier soir au Capitole, bannières déployées, en souvenir de la mort de Garibaldi.

Comme les manifestants poussaient des cris séditieux, la police les a dispersés. Cependant une partie de la manifestation a pu arriver au Capitole, où des discours de protestation ont été prononcés.

L'ordre est complètement rétabli aujourd'hui !

Des députés se proposent de questionner le gouvernement sur la dispersion de la manifestation.

LONDRES, 3 juin.

Le conseil municipal de Londres, sur l'avis du lord-maire, a rejeté la proposition d'adresser des condoléances à la France sur la mort de Victor Hugo.

LONDRES, 3 juin.

Les nouvelles du tremblement de terre dans les Indes (à Cachemire) étaient exagérées. Les dégâts sont insignifiants.

Dernières Nouvelles

Les pèlerinages se renouvellent tous les jours à Notre-Dame des Marches, et la Sainte-Vierge multiplie les effets de son intercession.

Lundi les paroisses d'Ecuvillens et de Rossens étaient au vénéré sanctuaire. On y comptait au moins 2000 personnes venues des diverses parties du canton. Mardi, le nombre des pèlerins n'était guère moins considérable.

Une jeune personne de Rossens, Mlle Brulhart, avait été transportée en voiture au sanctuaire ; elle était paralysée depuis seize semaines. Ses prières ont été exaucées ; elle a pu marcher sans être fatiguée depuis la chapelle jusqu'à l'église de Broc. Elle offre toutes les apparences d'une guérison complète.

C. A. S.

Le Comité de la Section du Moléson rappelle que la réunion des sections romandes a lieu dimanche prochain à Genève ; les membres ayant l'intention d'y prendre part sont priés d'en aviser le président de leur section avant vendredi.

(Communiqué.)

Nous sommes heureux d'apprendre que la représentation théâtrale annoncée pour le soir de la Fête-Dieu n'aura pas lieu.

des billets de banque à la Confédération, afin que le bénéfice de cette émission n'aille plus se perdre dans les poches des particuliers.

La discussion a été interrompue vers une heure pour être reprise demain; il est certain dors et déjà que la motion de M. Cramer sera enterrée et pour longtemps, car la question du monopole fédéral n'est heureusement pas encore mûre.

—

Berne, 2 juin.

CONSEIL FÉDÉRAL. — Le Conseil fédéral demande d'être autorisé à acheter la propriété de M. Nager à Lucerne, située près de la gare et évaluée à 210,000 francs, pour y construire l'Hôtel des postes et des télégraphes.

Le gouvernement du royaume de Siam a adhéré, à partir du 1er juillet prochain, à l'Union postale universelle.

Le Département fédéral de justice et police porte à la connaissance du Conseil féral et des Chambres, qu'il ne lui est pas possible de présenter encore un projet de loi sur la poursuite pour dettes et la faillite.

Le Conseil fédéral a nommé télégraphistes

à Fribourg: M. Henri Jordan, de Mezières (Vaud);

à Lausanne: MM. Frédéric Regamey, d'Epalinges (Vaud); Joseph Allgäuer, de Rothenburg (Lucerne); Mlle Fanny Lanz, de Rohrbach (Berne);

à Genève: MM. Achille Granger, de Genève; Charles Debrunner, de Frauenfeld (Thurgovie);

à Neuchâtel: M. Ferdinand Fischer, d'Aarau; Mlle Caroline End, d'Altwies (Lucerne).

—

TIR FÉDÉRAL. — La question des musiques est définitivement réglée et le tour de rôle de leur participation a été fixé par le Comité. Le dimanche 19 juillet, musique militaire du Locle; lundi et mardi, Zurich et Bienne; mercredi, la musique de Soleure; jeudi, les armes réunies de la Chaux-de-Fonds; vendredi, musique d'Aarau; samedi, fanfard montagnarde de Chaux-de-Fonds; dimanche 26 juillet, les corps de musique de Neuchâtel et Genève; lundi musique de Fleurier, mardi, celle de Madretsch.

Le concert vocal des Sociétés de chant bernoises aura lieu le vendredi 24.

—

Le préavis du Conseil fédéral relativement à la motion Zemp, vient de paraître.

Le Conseil fédéral estime que la révision de la constitution doit être limitée aux questions les plus urgentes, et aux points spéciaux sur lesquels il sera en mesure de présenter aux Chambres un message et des propositions précises.

Berne

L'*Union du Jura* annonce la mort subite de M. l'abbé Charles Migy, curé de Courchapoix depuis près de vingt ans. Le défunt était âgé de 67 ans. Il avait fait ses études théologiques au séminaire germanique à Rome. Après son ordination, il avait été vicaire à Bassecourt pendant plusieurs années, puis curé à Chevenez.

Le curé Migy était un excellent musicien; il assistait encore à la fête de musique religieuse du 25 mai à Boécourt, et avait suivi avec intérêt les productions des Sociétés de Sainte-Cécile.

***

Le puceron des pommiers a fait son apparition en différentes localités du canton, entre autres à Altenberg, près Berne, et sur l'île de Saint-Pierre, dans le lac de Bienne.

Tessin

Une dépêche envoyée au *Journal de Genève* a annoncé que 6000 signatures étaient déjà recueillies pour la demande de referendum — il en faut 5000 —. Cette nouvelle, reproduite par toute la presse, est complètement fausse. La *Libertà* et le *Dovere* constatent que le chiffre requis des signatures n'est de loin pas acquis.

Le délai pour la présentation de la demande de referendum expire le 15 juin.

Vaud

Samedi, entre 6 et 7 heures du soir, une péniche chargée de marchandises à destination de St-Gingolph et montée par une seule personne, a été surprise par la vaudaire à environ quart lac. Le bateau s'était presque entièrement rempli d'eau et le conducteur abandonné à son sort se laissa aller à la dérive.

Avisée par les radeleurs, la *Ville de Vevey*, qui revenait de sa course d'actionnaires s'est immédiatement portée à son secours et ramena le bateau près de sombrer et la personne qui le montait, au Grand Hôtel, à Vevey.

***

L'arrêté du conseil d'Etat du 15 avril 1885, imposant le séquestre sur les chiens dans le district d'Avenches et dans les cercles de Payerne et de Grandcour, est rapporté.

***

Le Tribunal cantonal a nommé juge de paix du cercle de Payerne M. Benjamin Jan, instituteur à Payerne.

Genève

On lit dans le *Courrier de Genève:*

« Un assez grand nombre de curieux étaient venus dimanche se joindre à la population de la ville pour le spectacle de la cavalcade. Tout s'est passé sans accident, sauf quelques vols et le renversement d'un char du cortège, au cours de Rive; l'un des figurants en a été quitte pour une entorse au pied, qui lui a valu le transport à l'hôpital. Les journaux qui s'occupent de ce genre de fêtes vantent le succès de celle de dimanche. Le *Genevois* regrette seulement que la recette n'ait pas été aussi abondante qu'on l'espérait. Il faut reconnaître que cette mise en scène a dû coûter quatre ou cinq fois plus que la quête n'aura produit. Ce sont les particuliers ou les Sociétés qui ont supporté les frais. S'ils avaient consacré directement à la bienfaisance ce qu'ils ont dépensé pour leurs costumes de la parade, les orphelins auraient eu une bonne aubaine, tandis que leur part sera relativement bien minime. Il est plus d'une famille qui souffrira de cette coûteuse exhibition, en ce temps de crise où il faudrait pousser à l'économie plutôt qu'à une dilapidation marquée d'un prétexte de charité.

« On a composé et vendu, à l'occasion de la calvacade, un recueil de diverses poésies destiné « aux petits » et fortement recommandé par la presse. M. Rœhrich, de Vandœuvres, n'a pu s'empêcher de s'en plaindre au *Genevois* dans les termes suivants:

« Quoi? C'est donc *aux petits*, à nos en« fants que l'on recommande *le doute* et le « doute plus ou moins railleur? J'avoue que « je ne comprends rien à ce principe d'é« ducation et de progrès. Celui qui veut « bâtir doit avoir un plan arrêté et savoir « ce qu'il veut.

« Faire de l'argent pour des orphelins, « c'est bien; mais faire de l'argent en se« mant de faux principes et en glanant *le* « *doute* pour le donner à nos petits, c'est « une œuvre dont je tiens à dégager ma res« ponsabilité. »

***

Sous le titre de l'*Egalitaire*, les anarchistes viennent de faire paraître à Genève un nouveau journal, destiné à remplacer le *Révolté*, qui a transporté ses pénates à Paris. Comme son prédécesseur, l'*Egalitaire* sera imprimé à l'imprimerie jurassienne de la rue des Grottes; il est publié dans le même style et le même esprit.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Lettre de Paris

(Correspondance particulière de la *Liberté.*)

—

Paris, le 1er juin.

De l'arc-de-triomphe, sous la voûte duquel on l'avait exposée, depuis dimanche matin, à la curiosité publique, la dépouille mortelle de Victor Hugo a été transportée, aujourd'hui, au Panthéon avec tout l'apparat d'une scène à grand spectacle.

A 10 heures et demie du matin, tous les groupes et délégations, invités à la cérémonie, étaient rangés autour du rond-point des Champs-Elysées, musiques et bannières en tête. A 11 heures, le canon des invalides donnait le signal des discours qui devaient être prononcés avant la levée du corps.

M. Emile Augier, de l'institut, a pris le premier la parole. Son discours n'a été qu'un éloge du grand poète et a été assez applaudi.

M. Michelin, président du conseil municipal de Paris, a succédé à M. Emile Augier sur l'estrade des orateurs et le langage qu'il a tenu a soulevé de nombreux murmures désapprobateurs, parmi les assistants. Non content de glorifier Victor Hugo, comme homme politique, il a profité de cette circonstance solennelle pour faire étalage des revendications autonomistes chères à la majorité des édiles parisiens. Son discours n'a été qu'une violente diatribe et un appel aux passions démagogiques. La froideur du public quand M. Michelin est descendu de la tribune lui a fait sentir combien son langage avait été déplacé dans une pareille occasion. Pas un applaudissement ne se fait entendre. Un des assistants écœuré disait à côté de moi, en parlant de M. Michelin: « C'est un apothicaire qui cherche à débiter son onguent. »

Après le président du conseil municipal, est venu le tour de M. le président du conseil général de la Seine à prendre la parole. Son discours s'est borné à une apothéose littéraire de Victor Hugo qu'il a comparé à un soleil qui disparaît, etc., etc.

A midi moins un quart, le cortège funèbre s'est mis en marche, en longeant l'avenue des Champs-Elysées, le boulevard Saint-Germain, le boulevard Saint-Michel et l'avenue Soufflot. Partout sur le parcours, la foule des curieux se pressait à flots serrés, et les troupes formant la haie pouvaient à peine la contenir à distance. Tout Paris était là, debout, pour assister à cette mascarade officielle qui, comme coup d'œil, ne laissait rien à désirer.

L'enthousiasme de la curiosité était à son comble, mais celui de la dignité et des regrets faisait complètement défaut. En fait de deuil, on assistait à une fête bruyante, au milieu de laquelle la grivoiserie parisienne s'en est donnée à cœur joie. Les éclats de rire, les lazzis de toutes sortes chassaient dans les groupes la monotonie des défilés interminables. Ce n'était pas, en un mot, à un convoi funèbre qu'on s'était donné rendez-vous, mais bien à une saturnale artistement organisée pour la réjouissance du public.

Comme décors, on ne pouvait rien désirer de mieux. Depuis le corbillard des pauvres, ingénieusement agrémenté, jusqu'à la dernière bannière des délégations maçonniques et libre-penseuses, les couleurs les plus variées éblouissaient les regards des spectateurs. Toute la friperie révolutionnaire s'étalait au grand jour. Les amateurs d'insignes et de cocardes en avaient mis partout.

Victor Hugo qui, de son vivant, n'était pas ennemi du brouhaha populaire et du faste républicain, doit être satisfait, dans l'autre monde, des funérailles que ses adulateurs lui ont faites. Ce n'est pas un roi, ce n'est pas une idole vulgaire qu'on a hissée au Panthéon: c'est un dieu!

Le gouvernement, qui redoutait un retour offensif des anarchistes, avait rigoureusement banni la loque rouge; néanmoins plusieurs groupes s'étaient présentés avec l'étendard de la Commune, il a fallu leur faire violence pour les empêcher de l'exhiber.

Une seule délégation d'anarchistes a défilé avec un drapeau rouge, les autres groupes ayant jugé opportun de s'abstenir d'assister au défilé, du moment qu'on les séparait de leur bannière favorite.

Ajoutons que la délégation, composée d'une demi-douzaine, tout au plus, de communards, qui s'est glissée inaperçue dans le cortège, a voulu, cependant, se faire remarquer en passant devant le Palais-Bourbon. Des cris de: Vive la Commune! Vive la République! se sont fait entendre, mais la foule n'a pas répondu et l'incident n'a pas eu de suite.

Il est vrai que l'uniforme du soldat apparaissait partout; il n'en fallait pas davantage pour refroidir le zèle des fauteurs de trouble. Un fusil chargé et la casaque d'un militaire produisent toujours sur ces braves de l'émeute l'effet d'une douche d'eau froide.

Enfin, voilà donc Victor Hugo qui a tant travaillé, pendant sa vie, pour sa propre gloire et sa popularité terrestres, installé au Panthéon. Sainte Geneviève qui n'a travaillé que pour la gloire des cieux, pour le salut de Paris et de la France en est ignominieusement expulsée pour faire place au dieu du jour.

La logique républicaine le veut ainsi!

La porte du temple *des grands hommes de la patrie* est rouverte à la Révolution; plaise au Ciel qu'elle ne se referme pas sur des ruines!

P.-S. — La liquidation de fin de mois se fait à la Bourse en grande hausse. Le 3 0/0 perpétuel continue à être plus favorisé que le 4 1/2 0/0. Le dividende de la Banque d'Escompte est fixé à 21 fr. C'est un bon revenu pour un titre coté au-dessous de 500 fr. et libéré de 250 fr.

Lettre de Rome

(Correspondance particulière de la *Liberté.*)

—

Rome, 1er juin

Il y a une bien triste succession d'attentats contre l'auguste captif du Vatican et contre la sainte Eglise. Après l'audacieuse profanation de la tombe de Clément IV, signalée, dans ma correspondance dernière; après l'ukase du préfet de Rome, interdisant l'accompagnement solennel du Saint-Viatique; voici qu'en ces jours mêmes où avaient lieu ici autrefois les grandes processions réparatrices de la Fête-Dieu, désormais défendues comme un acte criminel, pleine licence est accordée au Congrès anticlérical qui tient ses assises en pleine Rome, sous la présidence du chef des socialistes des Romagnes, Andreo Costa, et avec l'intervention de quelques centaines de francs-maçons de divers pays. Il y est venu, de la France: le triste personnage qui répond au pseudonyme de Taxil, le comte Douville-Maillefeu, M. Yves Guyot, ancien président du conseil municipal de Paris, M. Camille Dreyfus, membre du conseil municipal, en tout une centaine de délégués choisis surtout parmi les membres du conseil municipal et du Parlement; de l'Espagne: Ruiz Zorilla, chef du parti révolutionnaire espagnol, José Corbajal, etc.; de la Bohême: le sculpteur Gura, de Prague; du Portugal, une vingtaine de délégués; du Guatemala, cinq délégués; de l'Angleterre, le fameux athée Bradlaugh et d'autres *ejusdem farinæ*.

Depuis la brèche de la Porte Pia, jamais un outrage plus criminel n'avait été infligé au Saint-Siège, dans cette ville auguste où, depuis lors, il n'a plus été possible de continuer le Concile œcuménique. Les catholiques de Rome et ceux du monde entier protesteront contre ce nouvel et scandaleux attentat, contre l'impunité et même la protection dont le couvre le gouvernement italien, au mépris de ses plus solennels engagements.

Les excès des anticléricaux convoqués à Rome sont tellement révoltants qu'ils viennent de provoquer un blâme à coup sûr inattendu, mais particulièrement significatif. Il s'agit de l'ex-Carme Hyacinthe Loyson qui, ayant vu son nom mêlé au Congrès anticlérical par « quelques personnes mal renseignés, dit-il, ou mal intentionnées », s'empresse de rectifier l'erreur dans une lettre adressée au journal l'*Italie*, en ajoutant: « Je regarde comme un devoir de conscience et d'honneur de déclarer

---

13 FEUILLETON DE LA *LIBERTE*

LA

VENGEANCE D'UN PÈRE

Par Charles d'AVOLD

VII

CHARLES D'ANJOU

Aix la provençale était remplie de l'animation des fêtes et du bruit des joyeux ébattements. Il n'était point de jour où le héraut ne descendît dans les rues étroites de la cité, convoquant le bon peuple au son de la trompe et proclamant cavalcade, joute ou tournoi.

Ainsi le voulait la noble comtesse Béatrix, l'épouse de Charles d'Anjou.

Elle avait envoyé dans tous les duchés de France annoncer la tenue des *Corts d'amor*, et de toutes parts chevaliers et troubadours avaient répondu à son appel.

L'ancienne et brillante capitale de la Provence avait vu accourir dans ses murs les seigneurs les plus élégants de la cour de France, les barons du Languedoc, de l'Anjou, de la Bretagne et de la Picardie, les comtes italiens, les hidalgos d'Espagne et même des émirs musulmans; aucun amateur de la *gaie science* n'eût voulu se priver de ces fêtes splendides.

Il est vrai, les chevaliers de Provence et les troubadours n'avaient pas vu avec plaisir le mariage de la dernière fille de Raymond Bérenger avec le frère du roi de France. Ils craignaient, et non sans raison, que cette alliance n'amenât dans le pays les hommes du Nord et ne fît bientôt de la Provence une terre française.

Un second grief, plus grand encore aux yeux des troubadours, était venu s'ajouter au premier. Le nouveau comte de Provence, Charles d'Anjou, réservé comme un moine, ne riant jamais, n'aimait point les fêtes frivoles; il n'avait point continué aux chanteurs de la langue d'Oc la faveur que leur avaient témoignée les précédents comtes de Provence.

Les poètes ont l'ire prompte. Les troubadours, dédaignés, poursuivirent Charles de leurs vers satiriques. « Sa main avare, disaient-ils, ne s'ouvrait pas pour les disciples du gai savoir, et les hommes à l'aimable langage demeuraient honnis sous son règne barbare. »

Néanmoins, quand leur était venue l'invitation de la fille de leur ancien protecteur, ils crurent à un retour de faveur et s'empressèrent d'obéir: « car, disait leur code de chevalerie, à désir de dame nul ne doit résister. »

Etait venu Brémond de Noves; il avait célébré par une complainte touchante la mort de son protecteur Raymond et n'avait point ménagé Charles, son successeur; mais « lui fut conseillé par ses grands seigneurs et amis de se taire. » Il le fit et vint à la cour du nouveau comte.

C'étaient encore Blacasset, fils d'un père célèbre, Pierre Guillem, Olivier le Templier, Riéhard de Barbezieux, qui avait juré de « vivre comme un reclus et comme un ours », et qui n'avait guère tenu sa promesse.

On y voyait aussi Guillaume Fabre, bourgeois de Narbonne, « qui savait forger sans avoir été forgeron, non du fer grossier, mais des sirventes et des tensons de mérite et de prix. »

Les poètes n'étaient pas les seuls hôtes de la cour provençale. Le chroniqueur Brunetto Latini y trouvait un asile généreux; les Gibelins l'avaient chassé de Florence et, après six ans d'exil, Charles d'Anjou allait lui rouvrir les portes de sa patrie. Le savant jurisconsulte Guillaume Duranti, évêque de Mende, venait offrir au comte son beau *Miroir judiciaire*; plus tard, comme gouverneur de la Romagne, il favorisera les conquêtes du roi de Sicile.

La nuit était venue. Dans les appartements brillamment éclairés se pressait la foule des seigneurs et des nobles dames. Assise sur un trône élevé, Béatrix, élue reine de beauté, recevait les hommages de ses nombreux courtisans. Elle prêtait l'oreille aux chants des troubadours, elle souriait aux tours de force et d'adresse des jongleurs.

Le sombre Charles s'était retiré loin de la foule; il parcourait à pas lents une longue galerie ornée de tableaux et d'écussons armoriés.

Charles avait la taille haute, le teint un peu basané, le nez grand. Son regard était dur et hautain, mais plein de feu et d'énergie, sa démarche noble; il semblait fait pour la majesté royale.

Les plis de son front trahissaient des pensée importunes qu'il ne cherchait pas à écarter.

— Quelles sont les pensées qui occupent ainsi le comte de Provence? demanda soudain une voix douce, mais légèrement ironique.

— Je pensais à vous, madame, et au jour où je pourrai placer sur votre front un autre diadème que celui de reine des cours d'amour.

Le beau visage de Béatrix s'assombrit et ses yeux se remplirent de larmes.

— Que de fois, dit-elle avec dépit, que de fois mon noble seigneur et époux ne m'a-t-il fait cette promesse! Hélas! j'ai attendu en vain. Des quatre filles du comte Raymond, je suis la seule à qui le sort refuse la couronne. Ma sœur Marguerite est assise sur le trône de France avec Louis IX; Eléonore est l'épouse du roi Henri d'Angleterre; Sancie est l'épouse du Roi Richard d'Allemagne. Ah! seigneur, vous vous étonnez que je ne veuille point paraître à la cour de ces princes, que je ne rende point visite à mes sœurs! Sachez-en la raison, comte; je ne puis m'habituer à recevoir des affronts!

— Que voulez-vous dire, comtesse? s'écria Charles. Aurait-on oublié le respect que l'on doit à l'épouse du comte de Provence?

— Votre mémoire est courte, prince! Rappelez-vous qu'à la cour du roi Louis IX, je ne fus pas admise à la table de ma sœur, parce qu'elle est reine et que je ne suis que comtesse. Que n'ai-je un bras d'homme! Je n'attendrais pas qu'on voulût bien m'apporter une couronne; je saurais la conquérir moi-même!

Et l'altière comtesse ne put retenir ses larmes.

(A suivre.)

publiquement que je suis et veux rester étranger à ce Congrès dont je désapprouve absolument l'esprit, les tendances, les procédés ». *Dieu fasse que cet acte public de réprobation* devienne pour son auteur le point de départ d'un plus complet retour sur lui-même et d'une réparation efficace de ses lamentables scandales !

Le nouveau nonce pour la Belgique, Monseigneur Ferrata, vient de quitter Rome et se trouve, à l'heure qu'il est, sur le point d'arriver à Bruxelles. On m'assure de bonne source que Mgr Ferrata remettra à S. M. Léopold II une lettre autographe du Souverain-Pontife, exprimant de nouveau la vive satisfaction de Sa Sainteté pour le rétablissement des relations diplomatiques et faisant des vœux pour la prospérité du nouvel Etat du Congo, surtout en ce qui s'y rapporte à l'organisation religieuse.

On commente vivement la double revue militaire et navale que le roi Humbert est allé passer aujourd'hui à Naples. Ce fait est généralement considéré comme un nouvel indice des préparatifs qui ont lieu pour tenir prêt un corps d'expédition destiné à renforcer la garnison de Massouah, aussitôt que les fortes chaleurs seront passées et qu'il deviendra possible d'organiser là-bas une campagne contre l'Abyssinie.

Un autre indice de ce genre est fourni par le langage de l'officieux *Diritto* qui insiste sur la nécessité d'augmenter les dépenses extraordinaires du budget de la guerre, bien qu'il avoue, par ailleurs, que l'état des finances est tout autre que satisfaisant. V.

L'Assemblée des catholiques

Paris, 30 mai.

Le vénéré curé de Saint Roch, M. l'abbé Millault, avait bien voulu accepter la présidence de la réunion. Au début le R. P. Regnault, Directeur général de l'*Apostolat de la prière*, a présenté un rapport sur les développements admirables de cette œuvre de prière, d'action et d'union, appelée à devenir l'une des plus grandes forces catholiques et à rendre d'éminents services aux autres œuvres.

Après lui, M. de Vorges, ancien ministre plénipotentiaire, a appelé l'attention de l'assemblée sur le rôle important des Ecoles supérieures catholiques de lettres, de sciences et de philantophrie au point de vue du recrutement du personnel enseignant des établissements secondaires libres.

M. André a vivement intéressé l'auditoire par le récit du pèlerinage d'industriels chrétiens organisé par l'Œuvre du cercle et qui se rendit à Rome sous la présidence du vaillant compagnon d'armes de M. Harmel.

L'assemblée a ensuite ratifié, par des acclamations et des applaudissements répétés, l'adresse au Souverain-Pontife dont M. Chesnelong a donné lecture. Elle a également chaleureusement applaudi la protestation suivante : « L'assemblée des catholiques proteste contre « l'injure faite à Dieu, à sainte Geneviève, « patronne de Paris, à la France catholique « par le décret sacrilège et audacieusement arbitraire du 26 mai 1885, qui a enlevé à l'Eglise « de Sainte-Geneviève sa destination première « et sacrée pour en faire le temple des idoles « républicaines. Lorsque nos maîtres semblent « croire que le moment est venu de réveiller « les plus tristes souvenirs de notre histoire « révolutionnaire et de répandre ces sinistres « errements qui, en 1793, commencèrent par « profanation *de nos Eglises et aboutirent à* « l'apothéose de Marat, nous tenons à affirmer, « par cette protestation au nom de nos consciences révoltées, que le pays outragé dans « ses droits les plus inviolables et dans ses sentiments les plus chers, se doit à lui-même de « faire entendre sa voix et de revendiquer le « respect de sa foi et de sa liberté ». — Paris le 26 mai 1885.

M. le baron de Chamborant a présenté ensuite avec beaucoup de verve le résumé des travaux *de la commission de la presse et les* vœux qui en forment la conclusion.

Enfin, M. Léger, avocat à Gand, a fait au Congrès un récit instructif et émouvant de l'admirable résistance opposée par les Catholiques Belges à la loi *de malheur* de 1879, congénère de notre loi impie du 28 mars 1882, dont l'application a entraîné en Belgique les excès, les gaspillages et les injustices contre lesquels protestent les catholiques de France.

En félicitant M. Léger du magnifique exemple *donné par ses compatriotes et de leur* heureuse victoire, M. Chesnelong a excité les membres du Congrès à continuer de leur côté la lutte, dût-elle ne pas avoir une issue aussi favorable.

Une pieuse allocution de M. le curé de Saint-Roch a terminé, la séance, inspirant à tous les résolutions les plus chrétiennes et élevant tous les cœurs vers les pensées les plus nobles et les plus douces espérances.

Petites nouvelles politiques

On mande de Calcutta au *Times :*

Une nouvelle ambassade envoyée par le roi Thibau vient de partir de Bombay, se rendant en Europe.

Elle se compose d'Owpow Itoo, grand secrétaire royal, et d'un grand nombre de personnages subalternes.

On prétend que cette mission visitera l'Italie et la France, dans le but de conclure avec ces puissances une alliance offensive et défensive.

Le roi Thibau a refusé d'admettre en sa présence le nouveau consul de France autrement que déchaussé : le consul n'ayant pas consenti à *se soumettre à cette formalité*, l'audience n'a pas eu lieu.

Le premier ministre a essayé d'arranger cette difficulté en donnant une réception spéciale en l'honneur du consul.

—

Le prince Charles-Antoine de Hohenzollern-Sigmaringen est mort mardi matin, à 10 h. à l'âge de 75 ans.

Le défunt est père du roi Charles de Roumanie, *du prince Léopold, dont la candidature au* trône d'Espagne fut, en 1870, la cause de la guerre franco-allemande, et de la comtesse de Flandres.

—

Le prince de Thurn et Taxis est mort mardi soir, à 7 h. 1/4, à Regensbourg.

—

Le *Mouvement géographique de Bruxelles* dément catégoriquement toutes les nouvelles publiées au sujet d'une prétendue attaque des Arabes contre les stations de *l'Association* africaine.

CANTON DE FRIBOURG

Les *mais* de la Fête-Dieu

Qui n'a eu l'œil charmé, le matin de la Fête-Dieu, à la vue des décorations des rues de notre ville ? Qui ne s'est senti réjoui en voyant chaque façade de maison ornée d'un sapelot verdoyant ou d'une grosse branche de hêtre enfeuillée ? Le pied de ces végétaux plonge dans un vase, et la piété de chaque famille a bien soin de leur conserver la fraîcheur en les arrosant en abondance. On se croirait pour quelques jours sous une charmille et les rues semblent transformées en une allée ombreuse.

Ajoutez à ce tableau les vases de fleurs variées qui se serrent plus nombreuses et plus belles entre les trumeaux de chaque fenêtre et dont les gracieuses corolles s'ouvrent au soleil et semblent attendre avec impatience le passage de la plus belle des fleurs, du Lys resplendissant du jardin céleste.

Toute âme chrétienne se sent réjouie à la vue de ces adorations et de ces témoignages d'amour pour le Dieu de l'Eucharistie. Ne serait-on pas chrétien, il suffirait d'avoir conservé le sentiment du bien et du beau que le Créateur dépose dans toutes les âmes, pour être profondément remué par ce spectacle plein de charme et de poésie.

Mais hélas ! il y a sur notre terre des cœurs flétris et desséchés que tout ce qui égaie attriste, que tout ce qui sourit chagrine, que le printemps rend moroses, que les joies pures et ineffables du chrétien font rager. Sur leurs doigts sordides, ils s'en viennent compter les liards que ces fleurs et ces rameaux auraient pu produire.

« Pourquoi faut-il que cette fête soit le signal du massacre de quelques mille jeunes plantes de bois dur ?... La tendance actuelle à exagérer toutes les pratiques dites religieuses impose cet usage onéreux d'une manière générale, au nom de la religion..... C'est sans aucun esprit d'hostilité vis-à-vis du culte que nous soumettons ces reflexions à qui de droit. »

On pouvait lire avant-hier ces phrases louches dans le moniteur de l'hypocrisie et du suicide. Tout aussitôt l'organe des francs-maçons et de la libre-pensée a cueilli cette platitude, sans doute aussi par sympathie pour les cérémonies bien entendues du culte catholique.

Peine perdue ! Dès hier déjà se dressent de toutes parts les « mais » de la Fête-Dieu ; *le peuple catholique de Fribourg sans* distinction d'opinions politiques sent l'enthousiasme le saisir quand il s'attend à voir passer dans ses rues le Seigneur et le Roi de la cité. Des protestants eux-mêmes tiennent à honneur de rendre au Christ le tribut de leur adoration. Honneur à ces cœurs droits.

Si du moins le prétexte invoqué avait quelque fondement. Mais il n'en est rien. Des *experts* dans la partie nous ont affirmé que, loin d'endommager les forêts, ces coupes de jeunes arbres, faites raisonnablement dans les fourrés, sont au contraire très utiles, car elles nettoyent les taillis. Et c'est tout à l'avantage des vendeurs qui ne trouveraient *pas le même bénéfice en d'autres circonstances.* C'est ensuite aux pauvres qu'on distribue généralement les branches une fois sèches. D'ailleurs, ces plants seraient-ils de grande valeur que l'hommage rendu au corps du Christ n'en serait que plus méritoire aux yeux de la foi, et Celui qui envoie les tièdes ondées, qui donne la sève aux plantes et qui fait mûrir les moissons, saura bien accorder des dédommagements en retour et *favoriser la végétation forestière, cela dût-il* déplaire au grincheux qui donne sa prose au journal des Hôpitaux-derrière. Quand on se dit *catholique*, on croit à l'efficacité de la prière et du sacrifice et l'on ne doute pas des attentions bienveillantes de la Providence. Dieu ne se laisse jamais vaincre en générosité.

Ah ! s'il s'agissait d'orner une cantine de tir fédéral, le *Journal de Fribourg* et le *Confédéré* ne trouveraient rien à redire.

Ceci est du reste une histoire ancienne. Ouvrons une page de l'Evangile.

C'était le jour de l'entrée de Jésus à Jérusalem. « Une foule nombreuse ayant appris que le Sauveur approchait vint au devant de lui ; les uns portaient des branches de palmiers ; *d'autres coupaient des rameaux dans les bois et en jonchaient (!) le chemin ;* tandis qu'un grand nombre étendaient leurs vêtements sur la route où devait passer *Jésus.* »

Ainsi raconte l'Evangéliste. Il dit aussi que la veille de ce jour, lorsque Marie-Madeleine répandit sur les pieds du Sauveur un parfum précieux, Judas avait tenté de la faire réprimander, mais l'avarice de l'Iscariote, masquée sous les apparences de la charité, ayant été vertement condamnée par le Sauveur, il se le tint pour dit. Aussi, le lendemain, quand le peuple enthousiasmé criait *hosanna au Fils de David* et jonchait le chemin de rameaux coupés dans les bois, Judas ni les pharisiens n'osèrent venir dire à ce peuple : « Pourquoi faut-il que cette fête soit le signal du massacre de quelques quelques milliers de jeunes plants de palmiers ? »

Hélas ! les pharisiens modernes surpassent en hypocrisie ceux de l'époque évangélique et les Judas de nos jours renchérissent sur le *Judas antique. Ils ne demanderaient plus* même pour prix de leur trahison les trente deniers ; ils vendraient le Christ au rabais ! Y.

—

Pèlerinage des Ermites

Les pèlerins qui viennent à Fribourg par le chemin de fer, peuvent, comme les années précédentes, se munir, déjà au départ, du billet qui leur servira, le 9 au soir, pour rentrer de Fribourg à leur gare respective.

Nous les engageons fortement à user de cette facilité, pour ne pas avoir à stationner longuement devant le guichet de la gare de Fribourg.

Les pèlerins de la Broye devront, en tout cas, prendre cette précaution, vu le temps excessivement limité qui sépare l'arrivée du train spécial du départ du dernier train dans la direction de Payerne.

Réclamer le billet du retour, en même temps qu'on prend le billet pour venir à Fribourg ; mais ne pas demander un billet double-course, qui ne serait valide que pour deux jours. Il faut deux billets séparés et *distincts ; le second, timbré d'une manière* spéciale, servira pour le retour.

—

La pratique du Mois de Marie ne se sépare plus, dans notre ville, de la pratique du Mois du Sacré-Cœur, qui semble en être le couronnement. Pour répondre aux vœux des fidèles, les exercices de la dévotion au Sacré-Cœur auront lieu, comme les années précédentes, dans l'église des RR. PP. Cordeliers. Ils commenceront *vendredi, le 5 juin, à 8 heures du soir,* et se renouvelleront tous les *dimanches* et *vendredis* du mois à la même heure. Le sermon sera suivi de la bénédiction du Très Saint-Sacrement. Monseigneur bénit et encourage ces pieuses cérémonies, qu'il daignera quelquefois présider lui-même. *(Communiqué.)*

—

On nous écrit, le 2 juin :

« Il y a du bon à Fribourg, mais ne pourrait-il pas y avoir du meilleur encore ?

C'est toujours Paris qui fournit du neuf. — Ce matin, les passants étonnés voyaient à tous les coins de nos rues une affiche illustrée *Le Lycée de Jeunes filles*, opérette en 4 actes, où quantité de personnages intéressants étaient représentés dans un costume *presque aussi primitif que celui d'Eve.*

Félicitons la police qui, dans l'après-midi, a fait mettre une chemise à toutes ces créoles éhontées. — Il y a du bon à Fribourg.

Mais cette opérette, dont on ne peut pas même laisser voir une partie de scène en gravure au public, va se jouer dans notre ville catholique de Fribourg le *jour de la Fête-Dieu !!* Quelle sanctification d'une si grande solennité ! Là, ce ne sera pas une gravure, mais la réalité ; ce ne sera pas un passage de scène, mais une opérette en 4 actes.

Dès lors, je demanderai à la police qui a fait mettre des chemises aux affiches, s'il ne serait pas d'une bonne logique de faire aussi mettre après demain *une chemise* à ce léger Paris qui vient promener ses nudités jusque chez nous ?

Je saurai alors s'il peut y avoir du meilleur à Fribourg. *Au revoir.* »

—

Société de chant de la ville de Fribourg

Fête de chant du district du Lac à Laupen le 7 juin 1885.

Départ à 7 h. 44 min. jusqu'à Schmitten et de là à pied par Noflen, puis retour par le dernier train.

Prix de la carte de fête, chemin de fer, ruban et banquet compris, 3 fr. 60.

Les membres honoraires et passifs sont priés d'assister *le plus nombreux* possible *qui pu* à cette fête qui promet d'être charmante.

Inscription jusqu'au *vendredi 5 juin à midi* chez le secrétaire *F. Majeux.*

Le Comité.

—

Concert a Bellevue. — La musique de Landwehr donnera demain, jeudi, un concert *dans les jardins de Bellevue*, à quatre heures et demie. *Le Comité.*

SOLENNITÉ DE LA FÊTE-DIEU

Collégiale de Saint-Nicolas

Messes à 4 1/2, 5, 5 1/2, 6, 6 1/2, 7 heures.

Office pontifical à 8 heures, suivi de la procession.

A 3 heures, vêpres solennelles, bénédiction du Saint-Sacrement.

PENDANT L'OCTAVE

A 5 h. 1/2 messe et bénédiction.
A 7 h. 1/2 office et bénédiction.
A 6 h. 1/2 du soir, vêpres, complies et bénédiction.

Ordre de la procession pour la Fête-Dieu

La croix de la paroisse ;
Les garçons de l'Orphelinat ;
Les écoles primaires des garçons ;
Les filles de l'Orphelinat ;
Les écoles primaires des filles ;
Les écoles, l'orphelinat et le pensionnat des Sœurs de Charité ;
Les enfants de Marie de la Providence ;
Les écoles et les pensionnats des Sœurs Ursulines ;
Le pensionnat de la Visitation ;
Les enfants de Marie de St-Maurice ;
La fanfare du collège ;
Les élèves du collège ;
Les RR. PP. Capucins ;
Les RR. PP. Cordeliers ;
La musique de la ville ;
La Société de Sainte-Cécile ;
La croix du clergé ;
Les séminaristes ;
Le clergé de la ville ;
Les révérends chanoines de St-Nicolas ;
Les thuriféraires et les fleuristes ;
Le célébrant portant le Saint-Sacrement ;
Les membres de la confrérie du Saint-Sacrement, marchant sur deux rangs à côté du dais ;
Les autorités cantonales dans leur ordre hiérarchique ;
Les autorités communales ;
Le conseil de paroisse ;
La Congrégation du B. P. Canisius ;
Le Kathol. Gesellenverein ;
Un petit peloton de soldats.
Les fidèles, d'abord les hommes, puis les femmes, marchant autant que possible quatre de front.

Parcours de la procession : De Saint-Nicolas par la rue des Chanoines à l'hôtel de Zæhringen, Grand'Rue, rue de Morat jusqu'à la Préfecture, rue des Cordeliers, place de Notre-Dame, Saint-Nicolas.

En cas de mauvais temps la procession se fera dans l'après-midi.

Eglise du Collège

—

Solennité de la Fête-Dieu

Messe basse à 10 heures 1/2 comme à l'ordinaire.

Chronique religieuse

Rue, le 1er juin.

La fête que vous annonciez dernièrement à Rue pour le dimanche de la Sainte-Trinité a été vraiment brillante. Disposée en amphithéâtre autour de son château qui se dresse majestueux en dominateur de la vallée, nous présentant encore dans ses tourelles et ses créneaux la puissance du moyen-âge, cette petite ville se prête avec une grâce admirable au décor d'une fête. Aussi était-elle belle dimanche avec ses guirlandes qui s'entrecroisent sous de nombreuses oriflammes, ses bannières portant fièrement l'emblème traditionnel *la Roue* et caressant de leurs plis les fleurs étalées aux fenêtres. C'était la Vierge Marie que cette population voulait fêter par cette pompe extraordinaire.

En dehors de la ville sur le flanc de la petite colline qui commande aux routes d'Ursy et de Vauderens se détache une grande paroi de molasse, transformée naguère en grotte en l'honneur de la Vierge de Lourdes. A droite apparaît la statue de Marie Immaculée les mains jointes dans l'attitude de la mère qui prie pour ses enfants ; plus bas une ouverture habilement sculptée en forme de portail, surmontée d'une rosace gracieuse, laisse apercevoir la grotte qu'on pourrait appeler, à cause de ses dimensions, une chapelle souterraine. Sur le fond de la grotte, au-dessus de deux rétables destinés à soutenir l'autel, la croix portant la grande Victime du Calvaire semble inviter les pécheurs au pardon. C'est une belle idée qui a présidée à la construction de cette grotte : Jésus et Marie, le Dieu du Calvaire et la Vierge de Lourdes, *nous ne les séparerons* jamais dans notre confiance et notre amour.

Mgr Favre, prévôt de Saint-Nicolas, que Rue compte au nombre de ses enfants, était naturellement désigné pour présider à la touchante cérémonie de la bénédiction de la Grotte. Le matin déjà, assisté de M. le Doyen de Lé-

chelles, il a voulu honorer sa paroisse d'origine d'un office pontifical. Après l'Evangile, M. le Supérieur du Séminaire gravit les degrés de la chaire et tint la foule nombreuse qui se presse dans l'église sous le charme de sa parole pleine de concision et de force.

Mais passons sans retard au grand acte qui doit donner à ce jour une place d'honneur dans l'histoire religieuse de la paroisse de Rue. La bénédiction de la Grotte, fixée à 3 heures, avait attiré une foule considérable des contrées voisines, qui venait affirmer sa foi en la puissance de la Mère de Dieu. Avant de quitter l'église, Mgr le Prévôt tient à ouvrir son cœur de prêtre à ses *combourgeois* de Rue et en termes émus, portant l'empreinte de cette paternelle bonté qui lui assure l'affection de tous ceux qui le connaissent, il s'adresse aux différents âges de la vie, leur montrant dans la Vierge de Lourdes une Mère qui les aidera dans tous leurs besoins.

Puis la procession s'organise; toute cette masse compacte et vivante s'ébranle, enlaçant d'abord l'église dans ses plis mouvants, pour se rendre sur le cimetière où a lieu la bénédiction d'une chapelle destinée à protéger ce champs des morts; *elle se déroule ensuite le* long des grandes marches d'escaliers qui conservent à la petite ville l'aspect sévère de la cité du moyen-âge; et pendant le parcours l'excellente fanfare jette aux échos ses harmonieux accords. Oh! c'était un beau spectacle que donnait toute cette foule recueillie et pieuse, s'avançant lentement au milieu des prières qui s'échappaient de tous les cœurs.

L'émotion est grande, lorsque tout à coup la Grotte apparaît à *nos regards, nous offrant* avec la gracieuse *image de la Vierge*, la splendeur de ses décors, ses bordures de jeunes sapins balançant leurs oriflammes, leurs guirlandes, leurs lanternes vénitiennes. Le clergé se range sur la plate-forme au devant de la Grotte; une couronne vivante d'enfants et de jeunes gens s'établit sur le pourtour à l'ombre des vieux chênes qui auront désormais la mission d'abriter cette solitude dédiée à la *Mère de leur Créateur*. La foule qu'on peut estimer au nombre de 1600 se presse au bas de la petite colline.

Lorsque Mgr le Prévôt eut terminé la cérémonie de la bénédiction, M. le Supérieur prit place dans la chaire de verdure, improvisée en avant de la plate-forme. Sa voix si pure, si distincte, d'abord contenue, s'anime par degrés et porte aux plus éloignés de l'assistance des accents de foi profonde et de confiance invincible. Il montre Marie à travers les siècles, protégeant le peuple chrétien, son culte touchant au berceau même du catholicisme et Jésus répondant aux élans d'amour des peuples pour sa Mère par des grâces abondantes qu'il se plaît surtout à répandre dans des sanctuaires privilégiés. Cette Grotte sera pour la paroisse et pour la contrée une garantie de protection divine. Il rend hommage à la foi des habitants qui a inspiré l'idée de cette Grotte et à leur dévouement qui l'a réalisée. Dans tout l'auditoire l'émotion était grande.

A la nuit tombante, la prière du soir réunissait de nouveau devant la statue de Lourdes une nombreuse assistance. Une brillante illumination terminait cette journée de souvenirs ineffaçables; les feux de bengale promenaient leurs flammes aux couleurs variées à travers les arbrisseaux de la colline et leur donnaient un aspect féérique. Nul doute que tous les assistants aient emporté de cette *cérémonie la* résolution bien arrêtée de venir souvent à cette Grotte pour y confier à la Vierge Marie leurs peines et leurs besoins.

En raison de la solennité de la Fête-Dieu, la LIBERTÉ ne paraîtra pas demain.

M. SOUSSENS, *Rédacteur*.

OBSERVATOIRE METEOROLOGIQUE DE FRIBOURG

BAROMÈTRE

Les observations sont recueillies chaque jour à 7 h. du matin et 1 h. et 7 h. du soir.

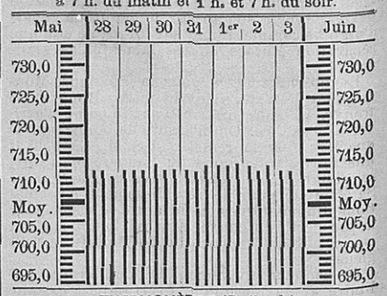

THERMOMÈTRE (Centigrade)

Mai	28	29	30	31	1er	2	3	Juin
7 h. matin	15	14	16	15	16	8	7	7 h. matin
1 h. soir	25	25	25	21	18	19	20	1 h. soir
7 h. soir	19	20	19	18	16	16		7 h. soir
Minimum	15	14	16	15	16	8		*Minimum*
Maximum	25	25	25	21	18	19		*Maximum*

Pour tout ce qui concerne les Annonces, s'adresser exclusivement à l'Agence suisse de Publicité

ORELL, FUSSLI & Cie, 69, rue des Epouses, FRIBOURG

HENNIEZ-LES-BAINS (VAUD)

Ouverture le 1er Juin

Eau bicarbonatée, alcaline, lithinée et acidule la seule de ce genre en Suisse

Souveraine contre le rhumatisme et la goutte. — Lumbago. — Sciatique. — Névralgies diverses. — Douleurs musculaires ou articulaires. — Toutes sortes de dérangements des voies digestives et urinaires. — Maladies du foie. — Mauvaises digestions. — Crampes. — Catarrhes. — Migraines. — Affections de matrice. — Nervosisme. — Anémie.

CHARMANTE STATION D'ÉTÉ

au milieu de luxuriantes forêts

Climat tempéré, doux et particulièrement salubre.

Cures de lait de vache, chèvre, petit-lait. — Electrothérapie. — Trois sources alcalines sont actuellement captées et utilisées. — Photographie et notice des bains à dispositions chez *M. Benda*, libraire, à Lausanne et dans l'établissement.

Pour tous renseignements s'adresser au **Dr Borel.** (O. 382) O. 5782 L.

LOUIS FASEL

AGENT D'AFFAIRES

a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir un bureau **à BULLE,** au rez-de-chaussée de la maison de *M. Glasson, syndic*, en face de l'Hôtel des Alpes et à côté de la Banque populaire.

Il se charge spécialement de recouvrements amiables et juridiques, représentations dans les faillites et discussions, etc. (O. 281/386)

AVIS

Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il a repris la succession de Monsieur **Philippe Grangier, à Estavayer,** *pour la fabrication des eaux gazeuses et distillerie;* il s'efforcera de satisfaire au mieux les personnes qui voudront l'honorer de leurs bienveillantes commandes.

(O. 392) **Lucien Devevey.**

Ateliers de marbrerie et sculpture

MONUMENTS FUNÉRAIRES

CHEMINÉES ET DESSUS DE LAVABOS

Travail soigné et prix modérés.

SUESS & TARCHINI,

Avenue du Temple, 43, Fribourg.

(H 266 F) (O 283)

REPRÉSENTANTS

sérieux sont demandés par Messieurs **N. Guiserix et Cie,** propriétaires des meilleurs crûs des environs de Bordeaux, pour le placements des *Vins, Rhums* et *Cognacs*, etc.

Ecrire: 42, Cours de Tourny, **BORDEAUX.** [M 323 c] [390]

Teinture Lyonnaise

Diplôme à l'Exposition de Zurich. Teinture et nettoyage à neuf des vêtements de dames et hommes tout confectionnés et sans rien découdre. Teinture de velours, soieries pour robes et d'étoffes d'ameublement. Travail de luxe, nettoyage de gants, lavage de couvertures de laine. **J. Giraud,** *Rue du Bourg,* **Lausanne.** Dépôt à Fribourg chez M. *Desbiolles*, Stalden N° 6.

(O 384) (H 1257 L)

M. BUGNON

Chirurg. Dentiste, Fribourg

sera à Romont, Hôtel du Cerf, à Bulle, Hôtel de l'Union, tous les jours de foire.

Posage de dents, opérations sans douleurs.

Consultations gratuites.

SELLIER CARROSSIER

CHR. PETTER

Rue des Bouchers, 13,

BERNE

Recommande son assortiment de voitures telles que Calèche, Brack, Phæton, Américaine, Cabriolet, etc., ainsi qu'un grand choix de harnais à l'anglaise, à la française et des grisons. Solidité garantie et prix modérés. (O.H. 9777) (O. 374)

A VENDRE

Trois beaux autels, prix modérés. — S'adresser à l'Agence suisse de publicité *Orell, Fussli et Cie, à Fribourg.* [O 371]

DEMANDE D'APPRENTI

Un jeune homme pourrait entrer immédiatement en apprentissage chez M. **Pierre Neuhaus,** *maître cordonnier*, à Fribourg. De bons ouvriers y trouveraient également de l'occupation. (O 289/394)

BAINS DES NEIGLES

Bains chauds et froids à toute heure. Ventouses. Abonnements à prix réduits.

(O 288/393)

REGISTRES DE LAITERIE

à 2 fr. 80 et 3 fr. 30

En vente à l'Imprimerie catholique:

En vente à l'Imprimerie catholique suisse

OUVRAGES

POUR LE

MOIS DU SACRÉ-CŒUR

Mois du Sacré-Cœur de Jésus, entretiens de Notre-Seigneur avec la Bienheureuse Marguerite-Marie, par l'auteur du *Mois de la Vierge Marie. Edition de luxe, papier japonais, avec* encadrement rouge, vignettes, relié chagrin. . . . . Prix: 4 fr. 20.

Mois du Sacré-Cœur de Jésus d'après les révélations de la Bienheureuse Marguerite-Marie, par le chanoine J. M. A., missionnaire apostolique. Prix . . . . . **50** cent.

La Théorie de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus d'après les documents authentiques et les sources originales, par l'abbé Jules THOMAS, Dr en théologie. **3** fr. **50.**

Le dévot au Sacré-Cœur de Jésus. Exercices enrichis d'Indulgences en l'honneur du Sacré-Cœur. Prières, heure d'adoration. **50** cent.

Les Trois Mois de Jésus. Janvier, juin, juillet, consacré à Jésus, suivis d'un exercice pour entendre la sainte messe en l'honneur du Sacré-Cœur, avec approbation. **30** cent.

Le Mois du Sacré-Cœur de Jésus préparé par le Mois de Marie pour l'union des cœurs, par Pierre LACHÈZE (de Paris). **1** fr. **50.**

Nouveau Mois du Sacré-Cœur de Jésus ou les trente-trois années de la vie du divin Sauveur honorées pendant le mois de juin. 26e édition. **1** fr. **25.**

Mois du Sacré-Cœur des enfants de Marie, par le R. P. HUGUET. 5e édition. **75** cent.

Mois du Sacré-Cœur de Jésus, par Mgr de SÉGUR. **75** cent.

Mois du Sacré-Cœur de Jésus, par M. MERMIER, nouvelle édition. **25** cent.

Petit Mois du Sacré-Cœur de Jésus; pensées pieuses pour le Mois de juin, extraites du livre de Piété de la jeune fille, par l'auteur des *Paillettes d'Or*, 147e édition. **20** cent.

Courtes méditations pour le Mois de juin. **50** cent.

Le Mois du Sacré-Cœur pour tous, ou la dévotion au Sacré-Cœur pendant le Mois de juin. **15** cent.

Huit jours au Sacré-Cœur à Montmartre; méditations, documents, prières, par le chanoine Elie REDON, missionnaire apostolique. Extrait partiellement de la *Jeune fille chrétienne.* **1** fr. **25.**

Trente-Trois considérations sur le Sacré-Cœur, suivies de lectures pour le 1er vendredi de chaque mois, par l'auteur du *Mois du Sacré-Cœur.* **80** cent.

Le Sacré-Cœur de Jésus, exposé théologique et pratique de la dévotion au Sacré-Cœur, par le R. P. JEAN-MARIE, Franciscain de l'Observance, docteur en théologie. **2** fr.

Le vrai dévot au Sacré-Cœur de Jésus à l'école du divin Maître et devant son autel; exercices enrichis d'indulgences en l'honneur du Sacré-Cœur. **50** cent.

Vraie dévotion au Cœur Sacré de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par M. l'abbé COULIN. **2** francs.

La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, par le P. J. CROISET, S. J. **1** fr.

Année du Sacré-Cœur de Jésus. Une pensée extraite des œuvres du Père de la Colombière et de la Bienheureuse Marguerite-Marie pour chaque jour de l'année. **60** cent.

Les disciples du Sacré-Cœur de Jésus ou Petit Mois du Sacré-Cœur. **50** cent.

Neuvaine du Cœur de Jésus, par saint Alphonse de LIGUORI. **20** cent.

Recueil de divers exercices de dévotion aux Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, par un Père de la Compagnie de Jésus. **1** fr. **25.**

Manuel complet de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, par l'abbé Odon DIGNAT: **1** fr. **20.**

Manuel de l'Association du Sacré-Cœur de Jésus pénitent pour nous . . . . **1** fr. **25.**

Eclaircissements sur l'Association du Sacré-Cœur de Jésus pénitent pour nous **20** cent.

Les délices des amis de Jésus-Christ et de la Sainte-Vierge ou pieuses prières composées par le Vénérable Louis de BLOIS. . **1** fr. **25.**

Le Sacré-Cœur, réponse à certaines attaques contemporaines, par L. LE BRIARD **50** cent.

LIVRE DE LECTURE

POUR LES

écoles primaires du canton de Fribourg

DEGRÉ INFÉRIEUR

Livre obligatoire pour les écoles françaises du canton de Fribourg.

PRIX: 50 centimes.

En vente à l'Imprimerie catholique.

VIE DE MGR COSANDEY

PAR

M. l'abbé J. GENOUD, professeur.

PRIX: 3 fr. (franco).

Volume de 320 pages, avec portrait en phototypie.

Grand choix de

LIVRES DE PRIÈRES